

COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES

Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le

ID: 007-200039832-20220711-D_2022_6_5-DE

Canton: LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération : D_2022_6_5

Nombre de délégués en

exercice: 31

Présents: 26

Votants: 30

Objet: Signature d'une convention d'objectifs avec FORMAT Danse

L' an deux mille vingt deux, le lundi 11 juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Centre d'accueil à LES VANS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Date de convocation du : 05 Juillet 2022

<u>Titulaires</u>: Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Pouvoirs:

Monsieur LAGANIER Jean-Marie a donné pouvoir à Monsieur ALLAVENA Serge Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel Madame LASSALAZ Françoise a donné pouvoir à Madame BASTIDE Bérengère Monsieur GADILHE Sébastien a donné pouvoir à Monsieur MICHEL Jean-Marc

Absent(s):

Excusé(s): Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur GADILHE Sébastien

Secrétaire de Séance : Monsieur Daniel NOEL

Mme Delphine FEUILLADE, Vice-présidente déléguée à la culture, expose à l'assemblée :

FORMAT Danse est une association conventionnée, entre autres, avec le Département de l'Ardèche et qui sera bientôt détentrice du label national « Art en Territoire » attribué à des structures qui mettent en œuvre des projets d'envergure allant à la rencontre des populations.

FORMAT Danse pourrait accompagner la communauté de communes du Pays des Vans en cévennes sur un volet « méthodologie de projet » tout en proposant des activités artistiques et culturelles destinées à nourrir la réflexion autour du projet culturel de territoire qui s'inscrit désormais dans l'agenda de la CTEAC et qui implique des liens continus avec la population.

Ce conventionnement se déploierait sur le dernier semestre 2022 moyennant l'octroi d'une subvention de 1500 euros inscrite au budget.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés, Autorise le Président à signer la convention annuelle d'objectifs, annexée à la présente délibération, avec l'association FORMAT pour une durée d'un an avec une contribution financière de 1 500 euros.

Pour: 30 Contre: 0 Abstention: 0

Le Président, Joël FOURNIER



Envoyé en préfecture le 12/07/2022 Reçu en préfecture le 12/07/2022 Affiché le

ID: 007-200039832-20220711-D_2022_6_5-DE

Emis le 11/07/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le